

Souveraineté La Solution inc.

Argent



Souveraineté La Solution inc. écrivait sur son site, www.souverainetelasolution.com menu Indépendance, que dans un Québec indépendant, le Québec garderait la monnaie Canadienne, pour deux ans ou au moment opportun, compte tenu que nous l'avons payée entièrement indirectement à 100%. Nous pourrions prendre la devise des E. U., l'Euro ou faire notre propre monnaie.

À voir l'attitude de la banque du Canada avec les intérêts qui ont affaiblit le dollar Canadien à moins de 77 cents du dollar E. U. Aussitôt que la déclaration d'un Québec indépendant sera proclamée, le Québec prendra l'Euro et le dollar Canadien, ces devises auront cours légal partout sur son territoire. Petit à petit l'Euro fera son entrée en sol Québécois. Il faut être réaliste échanger l'argent Canadien est tout un coût, cela ferait monter l'inflation dans le reste du Canada et nous priverait d'un outil de persuasion extrêmement efficace de marchandage.

Il faut réaliser en plus de la stabilité, Québec ville deviendra automatiquement la capitale de l'Euro de toutes les Amériques, tout comme la ville de Bruxelles en Belgique qui est la capitale de toute l'Europe de la zone Euro. Ceci c'est sans compter que le pays du Québec sera un incontournable pour avoir des usines, des entrepôts pour les pays de l'Europe, facilitera la vente de leurs divers produits aux E. U. et il en va de même pour les E. U. qui veulent vendre dans les pays de l'Europe qui représentent un marché de plus de 350 millions d'individus. Ne ratons pas notre chance.

Dans un Québec indépendant selon M. Claude Gendron et M. Daniel Desjardins, de la firme d'avocats Hudon, Gendron, Harris, Thomas, lors du référendum 1995: selon le droit international l'accord du Canada n'est pas requis pour l'utilisation du dollar canadien et que Québec ne peut se limiter qu'à celui-ci. Il y va de même pour la continuité des traités internationaux, l'admission du Québec au F.M.I et à la Banque Mondiale.

Pour que cette loi se concrétise, il faut être solidaire pour qu'un vote sur l'indépendance du Québec ait lieu dans notre Assemblée Nationale et au plus tôt et surtout ne pas diviser le vote, ou ne pas aller voter, ainsi que ne pas l'annuler, car seul le parti Québécois peut nous délivrer de ces partis fédéralistes qui nous tiennent sous le joug du conquérant.

Solution ultime: Si minoritaire: une déclaration unilatérale d'indépendance dans l'Assemblée Nationale, le premier jour de sa victoire en l'année 2018, est reconnue par le droit international selon sa découpe. Il ne faut pas oublier la déclaration unilatérale du Kosovo, ex province de la Yougoslavie, le Canada et les États-Unis ont reconnu cette déclaration. Si majoritaire: un vote dans notre Assemblée Nationale sera reconnu automatiquement par les Nations Unies. Le Canada a signé le 9 novembre 1945 la Charte des Nations Unies qui stipule qu'un peuple éprouvé a le droit à l'autodétermination 50 + 1.

Voici le texte de la question du vote dans notre Assemblée Nationale avenant une majorité: Est-ce que vous êtes pour que le peuple du Québec se libère en se donnant comme pays le Québec selon sa découpe? Oui ou Non.

